

AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pour tous

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, et Coqueluche

A 25, 45 et 65 ans.

Pour certains selon les cas

Hépatite B

Personnels des blanchisseries, égoutiers, éboueurs, policiers, gardiens de prison : 3 injections (M0, 1, 6).

Grippe

Personnels navigants (bateaux de croisière, avions), guides de tourisme accompagnant des voyageurs, personnel des élevages porcins et aviaires : chaque année, si possible avant fin novembre.

Hépatite A

Personnels travaillant en cuisine en restauration collective, dans le traitement des eaux usées et les égoutiers : 2 injections à au moins 6 mois d'intervalle.

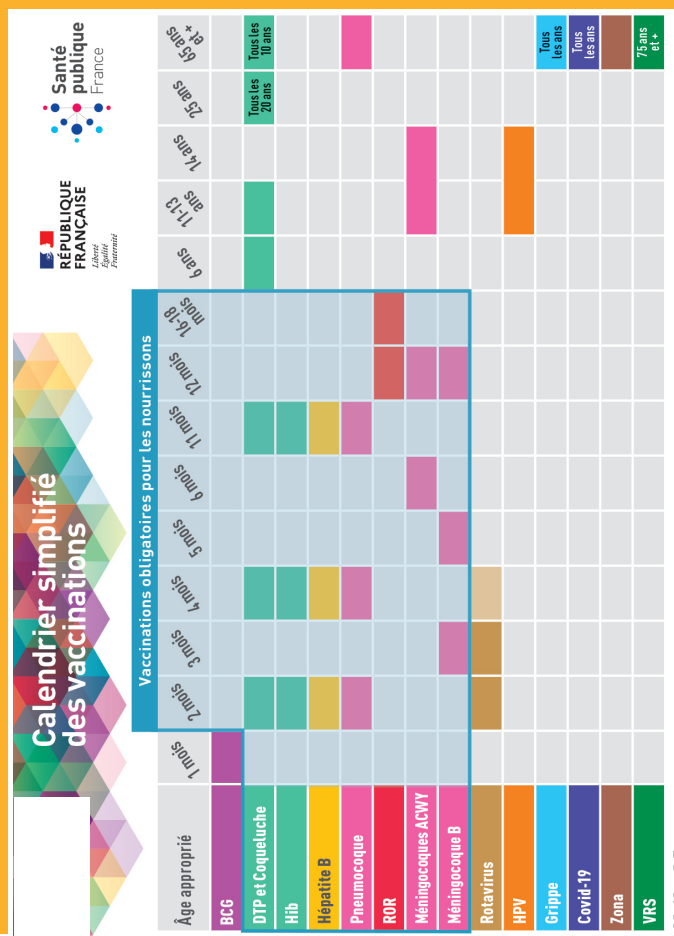
Leptospirose

Personnes travaillant en contact avec des eaux douces : curage et/ou entretien de canaux, étangs, lacs, rivières, voies navigables, berges ; pisciculture, pêcheurs ou plongeurs professionnels, gardes-pêche (J0, J15, M4-6, rappels tous les 2 ans).

Rage

Personnels des services vétérinaires, des fourrières ou des abattoirs, équarrisseurs, taxidermistes, gardes-chasse, gardes forestiers. Recommandations OMS 2018 : 2 injections (J0, J7), sauf si immunodépression (J0, J7, J21).

Calendrier vaccinal



Où faire mes vaccins ?

- Chez mon médecin traitant ou mon spécialiste
- Chez mon pharmacien, mon infirmière ou ma sage-femme
- Dans un Centre de Vaccination Publique (CVP) :
 - A Montpellier : CVP Hérault, Institut Bouisson Bertrand, cvp34ibb@bouisson-bertrand.fr / Tél. : 04 34 08 73 65
 - A Béziers : Centre Vaccination, Caserne St Jacques, centre.vaccination@beziers.fr / Tél. : 04 67 36 81 00

Conception



Promu par



MAJ : 05/2026

Réalisation : Service Communication - CHU Montpellier - 04 67 33 93 43 - G.F.

Vaccination

et activité professionnelle

Des vaccins peuvent être recommandés selon votre profession

Parlez-en à un professionnel de santé : médecin du travail, médecin généraliste, pharmacien, infirmier.

Plus d'infos : sur mesvaccins.net / vaccination-info-service.fr / infovac.fr



■ GÉNÉRALITÉS

En France, des vaccins sont recommandés pour tous selon l'âge et les facteurs de risque éventuels.

En milieu professionnel, des vaccinations supplémentaires peuvent être recommandées (coqueluche, hépatite B, grippe, rougeole, varicelle, hépatite A...).

Celles-ci ont pour but de protéger à la fois le travailleur et le public avec lequel il est en contact. Certaines sont obligatoires, d'autres recommandées selon le risque d'exposition.

VRAI OU FAUX ?

La grippe est une maladie bénigne :

FAUX

Le vaccin anti grippal contient de l'aluminium :

FAUX

Je peux attraper la grippe même si je suis vacciné(e) :

VRAI

Le « vaccin homéopathique » est aussi efficace que le vaccin injectable :

FAUX



■ SANTÉ – SECOURS SERVICES FUNÉRAIRES

Pour tous

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite et Coqueluche à chaque rappel.

A 25, 45 et 65 ans.

Hépatite B

Obligatoire pour tous les étudiants des professions médicales, paramédicales ou pharmaceutiques. Selon l'exposition pour toutes les autres professions de santé, y compris les secouristes et les personnels des services funéraires.

Hépatite A

Si travail auprès de jeunes enfants (Maternité, pédiatrie, pédopsychiatrie...)

Médecins, pharmaciens et paramédicaux (y compris les étudiants)

Grippe et Covid

Vaccination recommandée chaque année, si possible avant fin novembre. Ces vaccinations protègent à la fois le professionnel et le patient, en complément des mesures barrières.

Rougeole

Vaccin ROR obligatoire en l'absence d'antécédents de rougeole (même si né avant 1980), sauf si sérologie rougeole positive.

Varicelle

Vaccin à faire si sérologie négative.

Personnels de laboratoire

D'autres vaccinations peuvent être recommandées en cas d'exposition à un risque spécifique : rage, fièvre jaune, méningocoque.

■ SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

(PETITE ENFANCE, PERSONNES ÂGÉES, HANDICAP...)

Pour tous

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, et Coqueluche

A 25, 45 et 65 ans.

Hépatite B

Obligatoire si exposé.

Pour certains selon les cas

Grippe et Covid

Travail auprès de personnes âgées ou de la petite enfance : chaque année, si possible avant fin novembre.

Rougeole

Vaccin ROR obligatoire en l'absence d'antécédents de rougeole (même si né avant 1980), sauf si sérologie rougeole positive.

Varicelle

Vaccin à faire si sérologie négative.

Hépatite A

Travail auprès de la petite enfance **ou** d'enfants/adultes handicapés en établissement.

